

Bulletin Municipal Clévilliers

2025



Sommaire



**Télécharger CiVox,
la nouvelle appli mobile
100% gratuite.**

**Avec l'appli CiVox
rien ne vous échappera !**

Cette application mobile, simple d'utilisation et rapide à déployer, permet à la mairie de Clévilliers de vous informer, de vous alerter et surtout de garder le lien avec vous.

- ▶ Recevez alertes et notifications en temps réel.
- ▶ Consultez les dernières actualités locales.
- ▶ Géolocalisez et contactez rapidement tous les services de la commune.
- ▶ Trouvez les informations pratiques proposées par la mairie selon vos besoins.
- ▶ Signalez des problèmes sur l'espace public avec photo et géolocalisation, et proposez des améliorations.

Version
4.0.6

Date de mise à jour
17 novembre 2023

Nécessite Android
4.3 ou version ultérieure

Classification du contenu
Tout public en savoir plus

Application proposée par
Berger-Levrault



Bulletin municipal annuel de la commune de Clévilliers

Directeur de la publication : Alain BELLAMY

Directrice adjointe de la publication : Marianne DUBUS

Equipe de rédaction : commission communication,
Valérie ROUXEL

Conception et impression à 360 ex. sur papier PEFC :

Imprimerie Delorme

11 rue Jean Perrin - 28300 Mainvilliers

La mairie de Clévilliers remercie l'ensemble des sponsors (artisans, commerçants et entrepreneurs), pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin 2025.

Vie municipale

Mot du maire, Alain BELLAMY	3
Chiffres 2023	4

Urbanisme

Travaux	5
Démarches pour mes travaux	6
Article aménagement foncier/AFAF	7
Plan chemins et routes	8-9
Article PLU	10-11

Vie communale

Temps forts 2024	12
Regroupement pédagogique	13
L'histoire de l'école de Clévilliers	14-15
L'évolution de l'école	16-17
La bibliothèque	18-19
Bien vivre ensemble	20
Tarifs salle des fêtes	21
L'APC	21
Cimetière	22
Infos santé	24
État civil	25
Assistantes maternelles	25

Vie associative

Mutuelle des chasseurs	26
Téléthon de Clévilliers	27
APE	27
Familles Rurales	28
Entrechats	28
Sapeurs-pompiers	29
Comité des Fêtes	30
ASCB	31

Infos pratiques

Infos pratiques	32
-----------------	----

Mot du Maire, Alain BELLAMY

Interview de Monsieur le maire par Emilien, jeune Clévillois de 21 ans

Maire de Clévilliers depuis 29 ans, présent à la sortie de l'école, aux commémorations, aux fêtes du village, facile d'accès et amoureux de sa commune : tout le monde le connaît. Maire, c'est une fonction qu'il exerce dans l'intérêt de sa commune. Clévilliers Investigation part à la rencontre de ce maire pour en apprendre plus sur sa manière de percevoir la fonction de Maire de Clévilliers, revenir sur les points forts de 2024 et parler des projets pour 2025. Mais Alain Bellamy, c'est qui lui ?

► Un maire multi-casquettes

« Bonjour, je m'appelle Alain Bellamy, maire de Clévilliers depuis 1995 et élu sur la commune depuis 1983. Je suis vice-président de Chartres Métropole en charge de l'eau et de l'assainissement. Je suis aussi le président de Chartres Métropole Eau et membre du comité de bassin de l'agence de l'eau à Paris depuis plusieurs années. Localement, je suis le président du regroupement pédagogique, qui regroupe les communes de Clévilliers, Challet, Briconville et Fresnay-le-Gilmert. »

► Un maire qui traverse les générations

« J'avais à peine 35 ans quand je suis devenu maire et, à 29 ans, j'étais élu premier adjoint et conseiller municipal à 23 ans. La fonction de maire a énormément changé par rapport à mes débuts. Les intercommunalités n'existaient pas ; le rôle de maire se cantonnait vraiment à rester sur sa commune, alors qu'aujourd'hui, on est tous dans des communautés de communes, des associations, etc., ce qui m'amène maintenant à être en dehors de ma commune pour mieux la représenter au sein des différentes instances. Le maire n'est que le représentant de son conseil municipal. Ensemble, nous prenons les décisions. »

► Un maire communicant

« C'est ma nature qui est comme ça, mais quand on est maire d'à peine 800 habitants, c'est normal d'être proche de la population, surtout en campagne. Je privilégie toujours l'intérêt général de la commune et j'essaie d'être le plus transparent possible. »

► Un maire qui entreprend

« En 2024, les travaux sur le presbytère pour le rénover en habitation se sont terminés. La salle des fêtes a été mise aux normes, mais le projet le plus important de 2024, c'est sans aucun doute le nouveau plan local d'urbanisme,

c'est-à-dire définir pour 10 ans les terrains constructibles, ceux qui ne le sont pas, le respect des lois, réhabiliter des endroits, etc. L'aménagement foncier de Clévilliers a permis une redistribution des chemins communaux. On va augmenter de 2 km la taille totale des chemins de la commune avec la plantation de haies.

Le stade et le club de Clévilliers sont aussi très importants pour la vie de la commune : on a refait les éclairages pour augmenter l'attractivité du club. Rénover l'éclairage et la salle des fêtes permet de continuer à faire vivre la vie associative et de permettre à nos habitants de faire des activités proches de chez eux. En tant qu'ancien licencié, j'ai un attachement pour ce club de foot et je tiens à le garder, car le sport, c'est indispensable pour le bien-être et nécessaire pour les enfants. »

► Un maire qui remet l'école au centre du village

« L'école, c'est le point fort de vie de la commune, c'est ce qui rend Clévilliers attractif pour les familles. On a un restaurant scolaire (qui fête ses 20 ans), une garderie et une assez bonne réputation mêlée à une ambiance chaleureuse et familiale. On a aussi fait construire, il y a plusieurs années, des accès handicapés pour accueillir les enfants à mobilité réduite. L'école permet d'attirer les jeunes familles et fait de Clévilliers la commune avec la moyenne d'âge la plus basse, parmi les 66 communes de l'agglomération ! Par sa proximité avec Chartres, les gares et Paris, de nombreuses familles qui cherchent à s'éloigner de la ville viennent chez nous. Pour l'anecdote, Clévilliers a été dans les premières communes à être fibrée. »

► Un maire tourné vers 2025

« En 2025, j'aimerais lancer la création d'un nouveau parking devant la salle des fêtes et l'école. On va continuer à améliorer la sécurité de la commune, entretenir nos nombreux espaces verts et les augmenter. J'aimerais attirer plus d'enfants pour maintenir le nombre de classes et continuer à investir autour. J'aimerais aussi rénover une salle de classe, investir dans du meilleur matériel dans le but d'offrir la meilleure école possible aux élèves. »

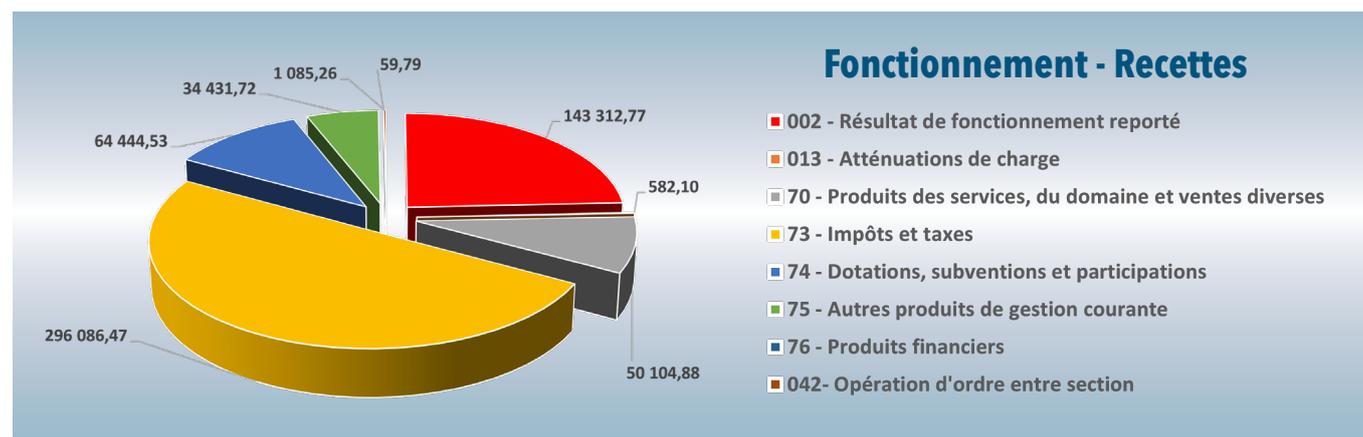
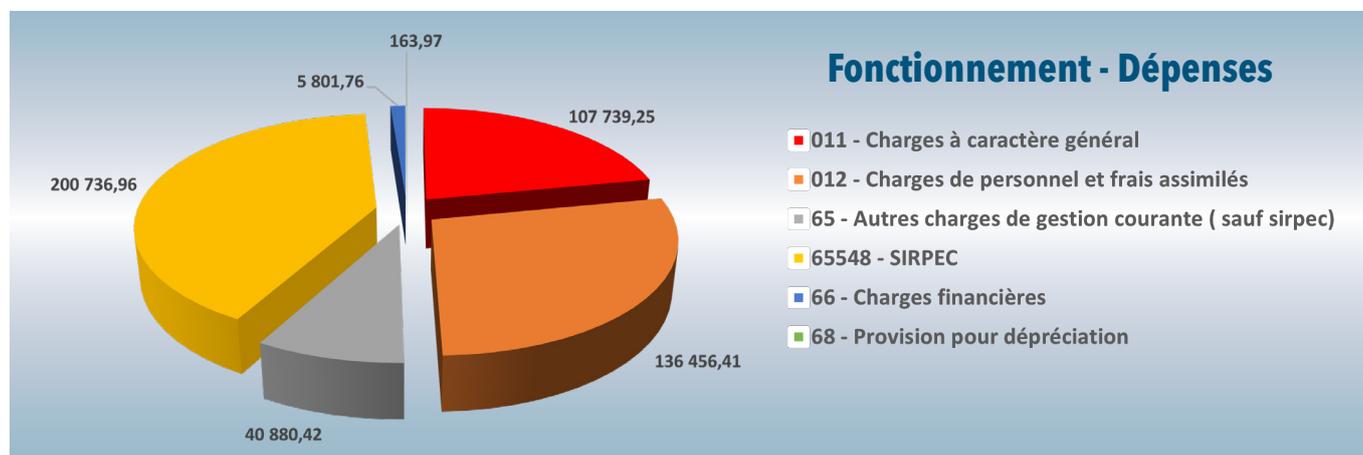
► Un maire qui vous remercie

« Le conseil municipal va continuer de travailler pour l'intérêt général. Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez. La priorité du conseil municipal restera toujours l'école, le patrimoine de la commune et le bien-être des Clévillois. 2025 arrive et je ferai ce qu'il faut pour la commune, pour vous. »

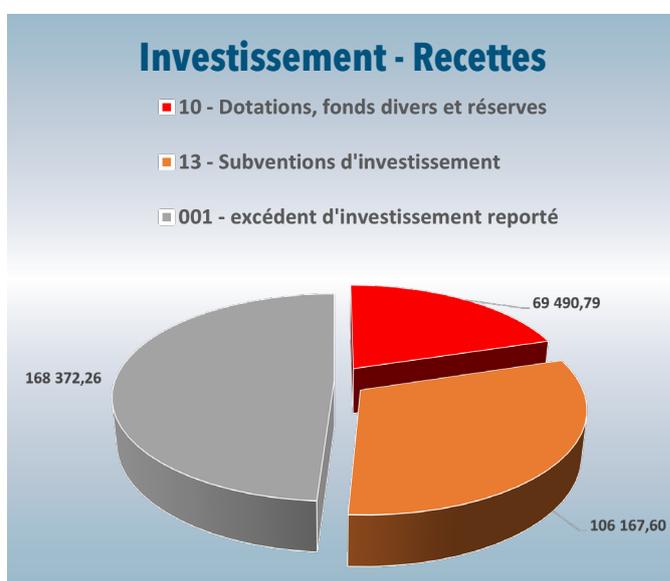
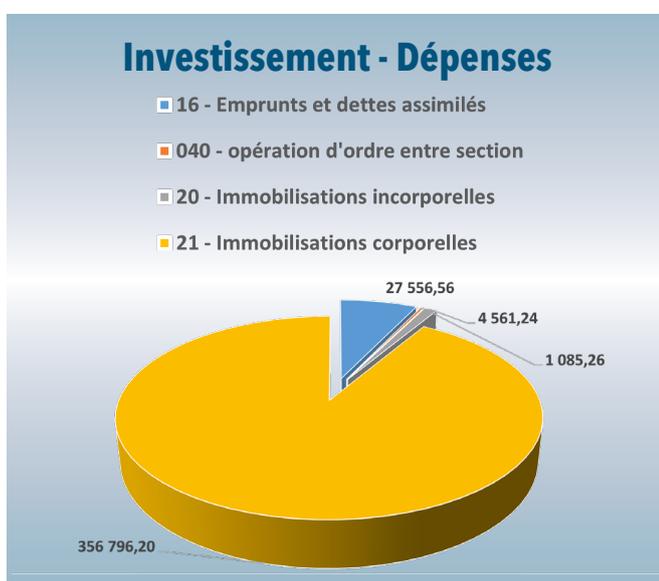


Chiffres 2023

Budget de fonctionnement



Budget d'investissement



Travaux



Réfection de la voirie rue du Tremblay et rue de la Mare Neuve au Boullay d'Achères, travaux réalisés par le Conseil départemental.



Réduction de la vitesse permettant la traversée de la Bréqueille à 30km/h depuis le 11 septembre

Dans le cadre d'un test en prévision de modification, des chicanes seront installées au cours du premier trimestre 2025 rue de la Mare Neuve.



Le stade est désormais équipé d'un nouvel éclairage LED.

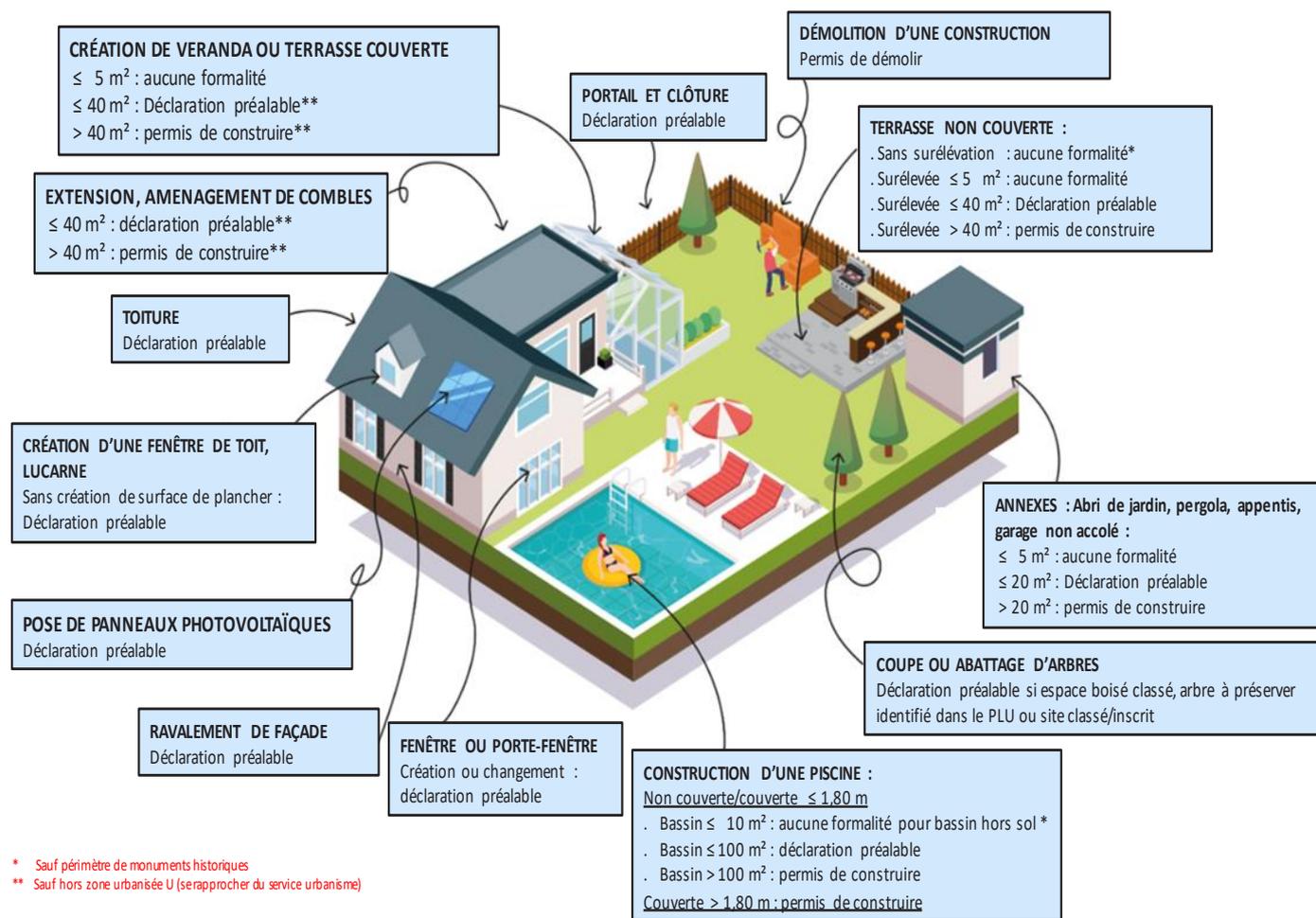


Modification du sens de circulation rue du Prieuré des Chaises avec création d'un stop afin de réduire la vitesse.



Après le remplacement des luminaires, la salle du conseil a été entièrement rénovée par les agents communaux.

Démarches pour mes travaux



Le saviez-vous ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie :
02.37.23.96.22 ou mairie.clevilliers28@gmail.com
 Documents à télécharger (Déclaration Préalable et Permis de Construire) sur : service-public.fr

► L'affichage d'un arrêté sur le terrain est obligatoire dès sa notification. Il doit rester en place pendant toute la durée du chantier et être visible de l'extérieur.

► Le délai d'instruction est d'un mois pour une Déclaration Préalable à partir de la date de dépôt.

► Pour un Permis de Construire, le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et ses annexes et de 3 mois pour les autres projets.

► L'arrêté d'une Déclaration Préalable ou d'un Permis de Construire a une durée de validité de 3 ans. Cependant, le délai peut être prolongé 2 fois pour 1 an sous condition. Il est périmé, si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'1 an.

► La DOC et la DAACT doivent être renvoyées en mairie dès le commencement et à l'achèvement des travaux.

Aménagement foncier



Après 3 années d'études et de réflexions avec le cabinet TT Géomètres (Bonneval), ponctuées par 3 enquêtes publiques, l'aménagement foncier touche à sa fin.

Les 42 exploitants ont pris possession de leurs nouvelles parcelles après la moisson 2024. Les travaux liés ont suivi, réalisés par l'entreprise Besnard Emmanuel TP (Tremblay-les-Villages). Sans participation financière de la commune, le coût est assumé par les exploitants ou propriétaires, et subventionné par le Conseil Départemental dans le cadre de la valorisation des espaces ruraux et l'amélioration des conditions d'exploitation.

Un périmètre de 1610 hectares dont 1130 sur la commune de Clévilliers en débordant sur les communes de Tremblay-les-Villages, Challet, Briconville et Berchères-Saint-Germain ont été réorganisés. Il en résulte pour notre commune la modification de 12 km de chemins avec la création de 2,4 km supplémentaires, qui permettent de relier les hameaux du Boullay d'Achères et de la Bréqueille au bourg. Compte-tenu des conditions climatiques de cet automne, ils seront stabilisés et enherbés au printemps 2025. Un peu plus de 2 km de haies seront plantées par l'entreprise Paysages Julien et Legault (La Loupe) pour agrémenter le paysage. Le nouveau plan vous est présenté.



Assainissement,
branchements,
travaux de voirie,
viabilisation,
aménagement extérieurs...

ANSEAUME T.P.
Terrassement

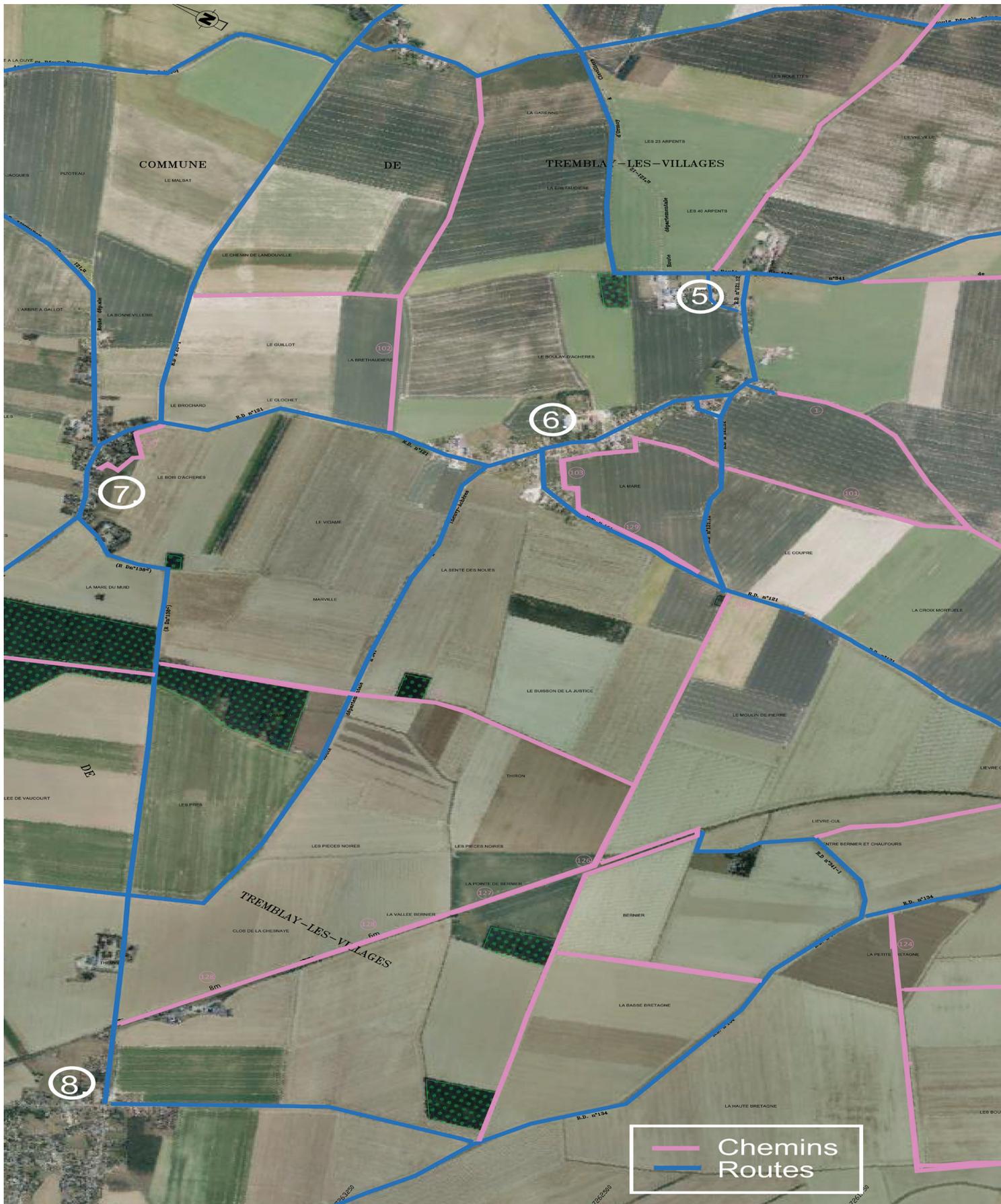
06 09 49 77 27

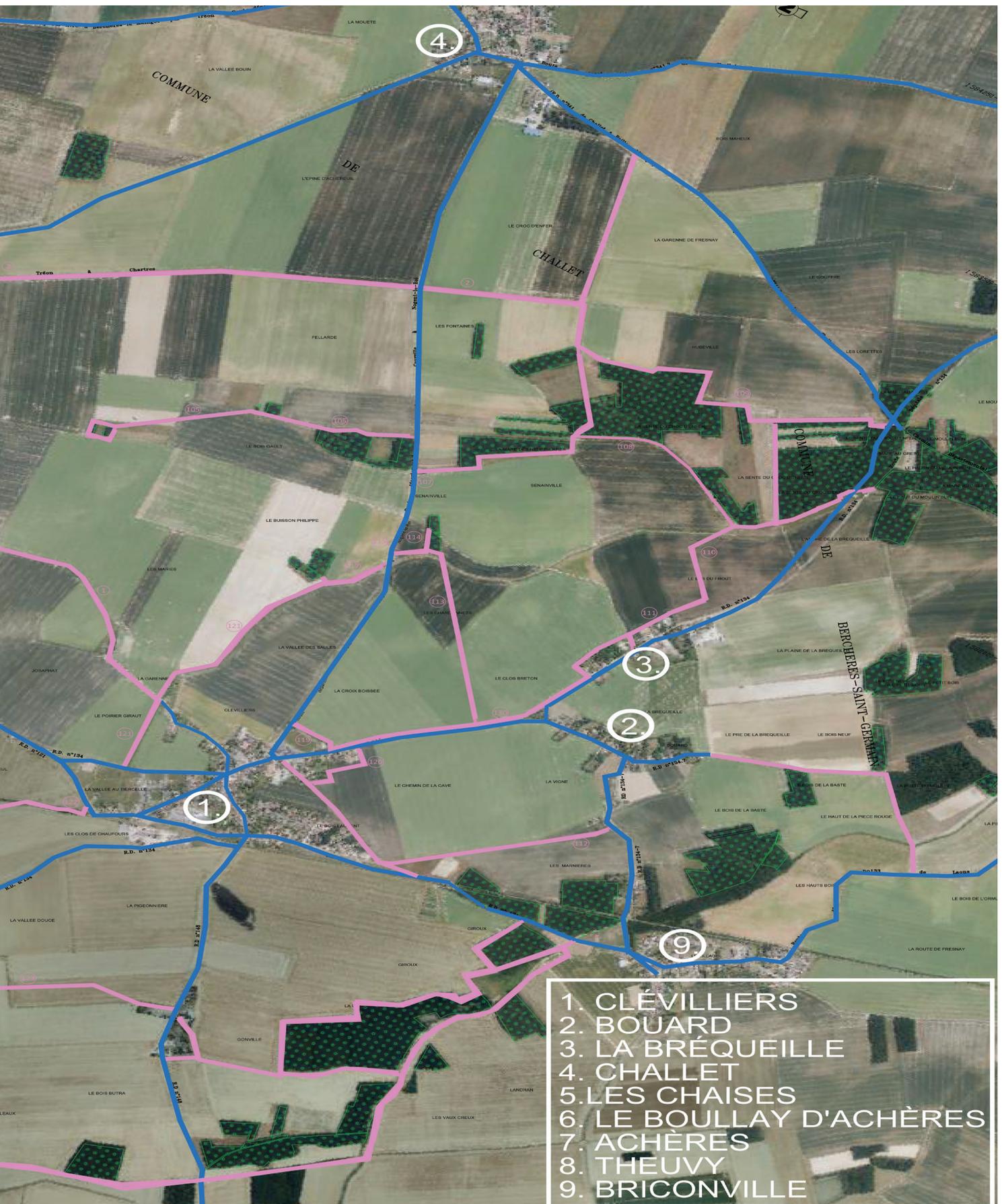
28170 SERAZEREUX



www.ansaumetp.fr

Plan Clévilliers, chemins et routes





PLU

Pourquoi un plan local d'urbanisme ?

Le plan local d'urbanisme (Plu) permet de définir le projet communal pour la quinzaine d'années à venir et de tendre vers les objectifs fixés en encadrant l'aménagement du territoire.

Il doit permettre d'assurer :

- ▶ la sécurité et la salubrité publiques ;
- ▶ la prévention des risques et des nuisances ;
- ▶ la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité ;
- ▶ la lutte contre le changement climatique, la maîtrise de l'énergie.

Depuis le précédent article

Le plan local d'urbanisme avance. Ainsi, en mai dernier, les orientations générales du projet ont été débattues en conseil municipal. Ce projet est traduit dans le projet d'aménagement et de développement durables, fondation du PLU.

Ces orientations générales pour l'avenir de la commune sont les suivantes :

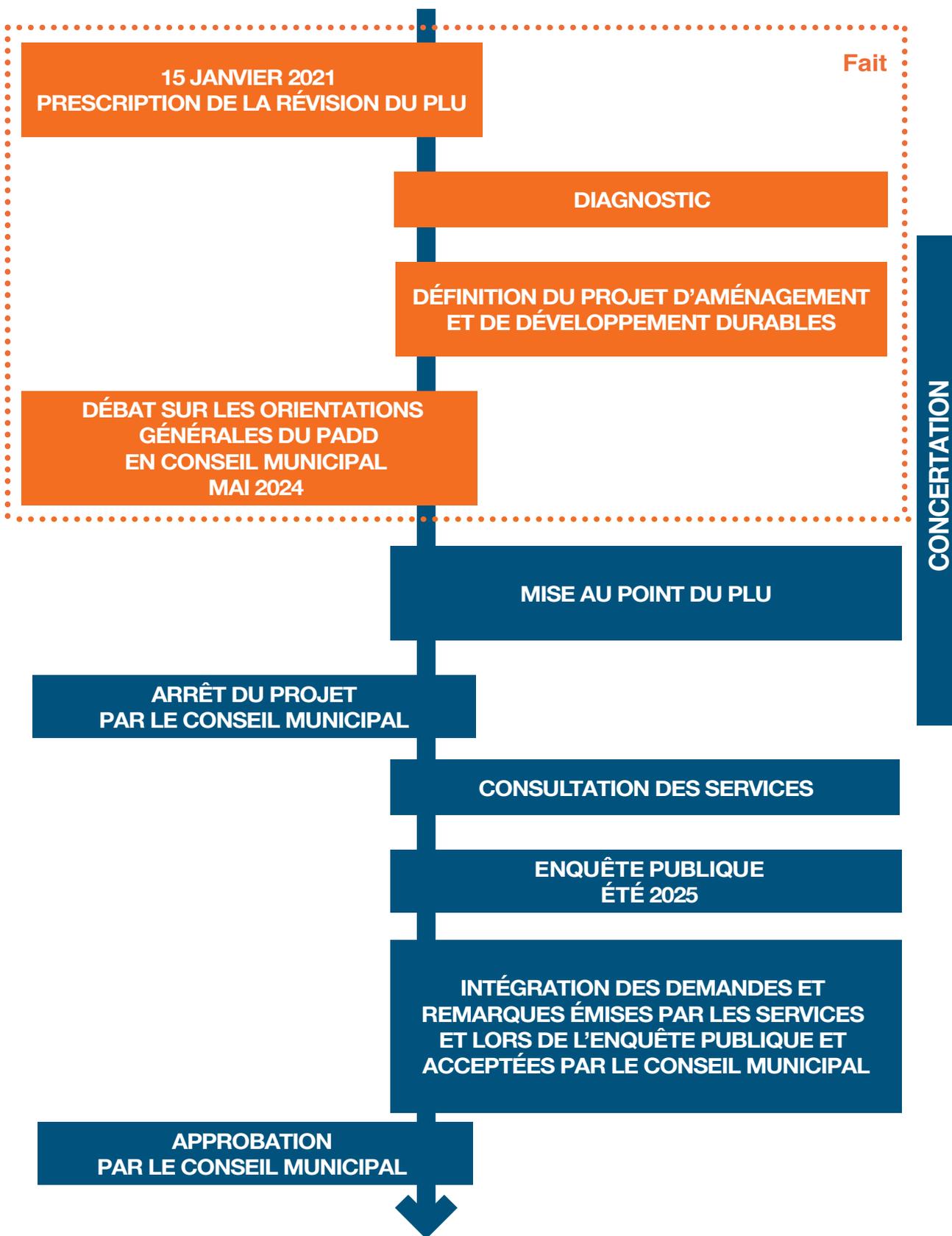
- ▶ Renforcer les cœurs de vie, c'est-à-dire maintenir un cœur de bourg vivant et envisager un espace commun au Boullay-d'Achères.
- ▶ Diversifier les fonctions, pour imiter le caractère dortoir, et donc notamment favoriser le développement de l'activité économique en phase avec les caractéristiques de Clévilliers et soutenir les équipements, les services, le tissu associatif...
- ▶ Valoriser l'identité « entre Beauce et Thymerais », notamment le paysage, le bâti traditionnel, le patrimoine...
- ▶ Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain, c'est un des enjeux majeurs de la loi et cela passe notamment par la mobilisation des logements dans le tissu bâti existant, le recentrage de la production de logements dans le bourg, Le Boullay-d'Achères et La Bréqueille, la limitation drastique des extensions des secteurs habités.
- ▶ Favoriser la biodiversité, en préservant les vallées et vallons agricoles, les mares, la biodiversité des jardins.
- ▶ Participer à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter, en favorisant la marche, le vélo, en améliorant la performance énergétique des bâtiments, en permettant le développement des énergies renouvelables.
- ▶ Favoriser le renouvellement naturel de la population, en attirant de jeunes ménages, en renforçant l'offre de logements et hébergements pour les personnes plus âgées, en accueillant une centaine d'habitants jusqu'en 2035.

La commission urbanisme travaille actuellement avec le bureau d'étude et la direction départementale des territoires à la traduction de ce projet communal dans le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement.

Pour vous associer à nos réflexions, une réunion publique a eu lieu le 14 novembre 2024 pour présenter aux habitants le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durables.

PLU

Le calendrier



Temps fort 2024



13 janvier : vœux du Maire



19 mars : Cessez le feu de la guerre d'Algérie



8 mai : commémoration de la victoire



8 décembre : spectacle de fin d'année



11 novembre : repas des aînés (Challet-Clévilliers)



Récolte → Production → Vente → SAV

Au P'tit Moulin d'Oliv'

Meunier et agriculteur, je produis ma propre farine dans mon moulin avec les céréales que j'ai récoltées. Je vends des paquets de farine de 1 et 3 kg.

Instagram Facebook Au P'tit Moulin d'Oliv'

Producteur local

- Farines de Meule T80, T150 et seigle T130
- Brioche au levain et cookies sur commande

Tous les 1ers vendredis de chaque mois de 16h00 à 19h00 vente directe à la ferme.

06.75.65.60.12
 chauvron.olivier@gmail.com
 258 Rue de la Jardrie (ancien 1 rue du moulin)
 28190 Le Luat

Regroupement Pédagogique



De gauche à droite : Sophie, Laura, Inès, Fatima, Véronique, Dominique, Pauline.



De gauche à droite : Élisabeth LEBEAU, Isabelle DAMY (Directrice), Nathalie BREMAUD, Amélie ROUSSEAU, Christelle LE BESCONT, Léna LEMOINE, Catherine SIGNORET, Sandrine DUFOUR, Océane VESTIEL.

Sirpec



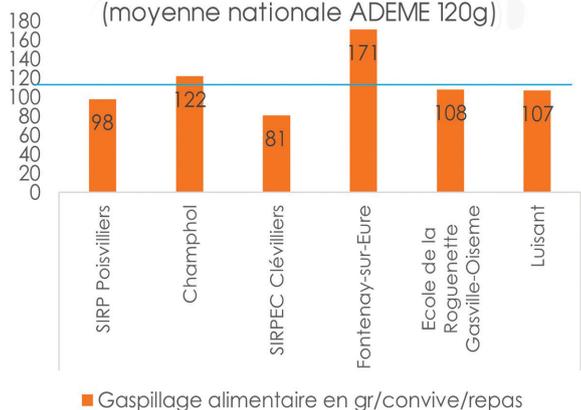
Cette année (2023-2024) Chartres métropole a mené une opération d'accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.

6 candidatures de restaurant scolaire ont été retenues, dont celle du SIRPEC. Cette étude a été réalisée uniquement sur les élèves de l'élémentaire (CP à CM2).

Les agents du restaurant scolaire ont contribué à la réalisation de cette opération (réunions en février, avril, juin 2024 – pesées fines des aliments du 14 au 26 mars – 40 enfants de tous niveaux interrogés).

Le SIRPEC est la collectivité qui a fait le moins de gaspillage alimentaire (81gr/convive/repas) ; la moyenne nationale étant de 120g/convive/repas.

Comparaison des restaurations scolaires (moyenne de GA en g/convive/an) (moyenne nationale ADEME 120g)



Résultat du questionnaire effectué sur les enfants :

- ▶ 95 % des enfants aiment manger à la cantine
- ▶ 93 % des enfants disent finir toujours ou la plupart du temps leur plat, 85 % l'entrée et 98 % le dessert.
- ▶ 88 % des enfants disent être incités à goûter quand ils n'aiment pas.
- ▶ 58 % des enfants ont parfois encore faim après le repas.
- ▶ 75 % des enfants évaluent le bruit de la cantine comme fort.

L'histoire de l'école de Clévilliers



L'école de Clévilliers, fondée dans les années 30 du siècle dernier, a toujours été au cœur de la vie communale, représentant un pilier essentiel du développement local. En 1967, la création du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers (SIRPEC) a marqué un tournant important dans l'essor de cette école, lui permettant de bénéficier de nouvelles ressources et d'une gestion partagée avec les communes environnantes. Ce syndicat intercommunal a permis une meilleure organisation des infrastructures pédagogiques, un encadrement renforcé des élèves, et une modernisation des bâtiments et des équipements. L'enseignement est géré par l'Éducation Nationale, mais tout le reste relève de la compétence du SIRPEC : entretien des bâtiments, gestion des personnels de la garderie, des personnels du restaurant scolaire, et du personnel encadrant les transports, gestion de la garderie et du restaurant scolaire à proprement parler. Bien évidemment, les différents acteurs locaux œuvrent ensemble, pour le bien des écoliers des Cléviloups et des familles, en se réunissant régulièrement, lors de conseils d'école ou d'autres rencontres.

Les premiers pas de l'école

L'école publique de Clévilliers fut initialement une petite structure accueillant les enfants du village, ainsi que ceux de la commune de Briconville. Le registre d'appel de l'année 1929-1930 fait mention de 29 élèves inscrits en classe de garçons et 21 filles regroupées en une classe, soit 50 écoliers sous la direction de M. Astruc (directeur de 1929 à 1959). Les 2 classes du bâtiment principal de l'école furent construites en 1936. Les archives permettent de dater le début de la mixité à partir de la fin des années 30. Le hameau du Boullay d'Achères, ainsi que la commune de Challet disposaient de leur propre école communale jusqu'en 1967.

L'évolution sous l'égide du SIRPEC

Avec la création du SIRPEC en 1967, les communes environnantes ont pu regrouper leurs ressources pour renforcer l'éducation locale. Ce syndicat a permis de mieux structurer l'éducation dans un contexte rural, où la gestion isolée des écoles devenait de plus en plus difficile. Depuis 1967 les communes de Clévilliers, Challet,



Briconville et le hameau du Boullay d'Achères ont ainsi mutualisé leurs équipements et structures. Monsieur BOUCHU, alors directeur de l'école (direction de 1973 à 1997) a vu ces différentes modifications améliorer notablement les conditions d'accueil des élèves.

Les élèves de primaire résidants à Fresnay-le-Gilmert ont rejoint l'école de Clévilliers en 1973, les maternelles quant à eux sont arrivés en 2000 à l'école. C'est alors Madame JUILLET (directrice de l'école de 1997 à 2015), qui a pu accueillir ces nouveaux écoliers.

Le transport scolaire a été assuré jusqu'en 2013 par le SIRPEC puis l'agglomération Chartraine a pris la compétence.

À l'heure actuelle ; le SIRPEC regroupe les écoliers des communes de Briconville, Challet, Clévilliers et Fresnay-le-Gilmert, et c'est madame DAMY, directrice depuis 2016, qui est responsable de tous les Cléviloups.

Le périmètre de recrutement des enseignants (gestion Éducation Nationale) a été élargi et les conditions d'apprentissage ont été améliorées. Grâce à ces efforts conjoints (SIRPEC et EN), l'école de Clévilliers a pu augmenter sa capacité d'accueil et s'adapter aux nouveaux enjeux éducatifs. De nombreux investissements et travaux, initiés et gérés par le SIRPEC ont été réalisés pour améliorer la qualité de vie au sein de l'établissement.

L'évolution des effectifs

Au fil des années, l'école a connu des variations importantes dans ses effectifs, en lien avec les dynamiques démographiques locales. Les

années suivant la création du SIRPEC ont vu une augmentation régulière des élèves, reflet d'une valorisation de l'enseignement primaire et de l'attractivité croissante de la région.

Les efforts conjoints du syndicat ont permis de maintenir une offre éducative stable malgré les défis posés par la dépopulation dans certaines zones rurales.

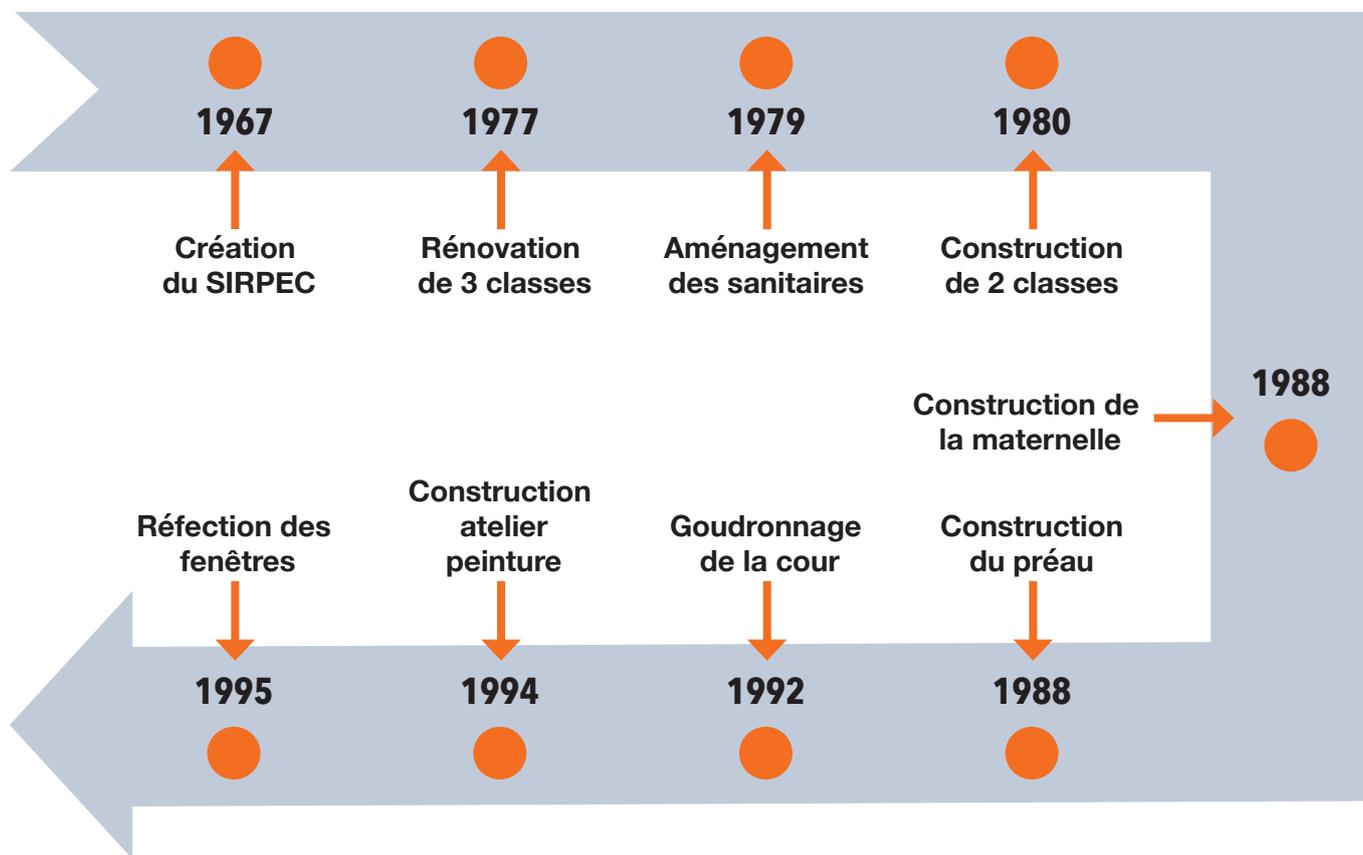
Les premières classes de maternelle ont été ouvertes en 1983 uniquement pour les moyennes et grandes sections ; les petites sections ont rejoint l'école en 1988.

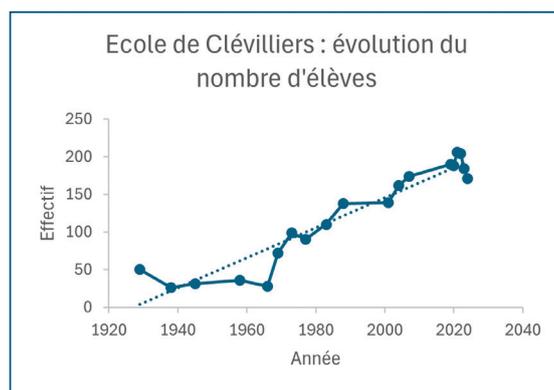
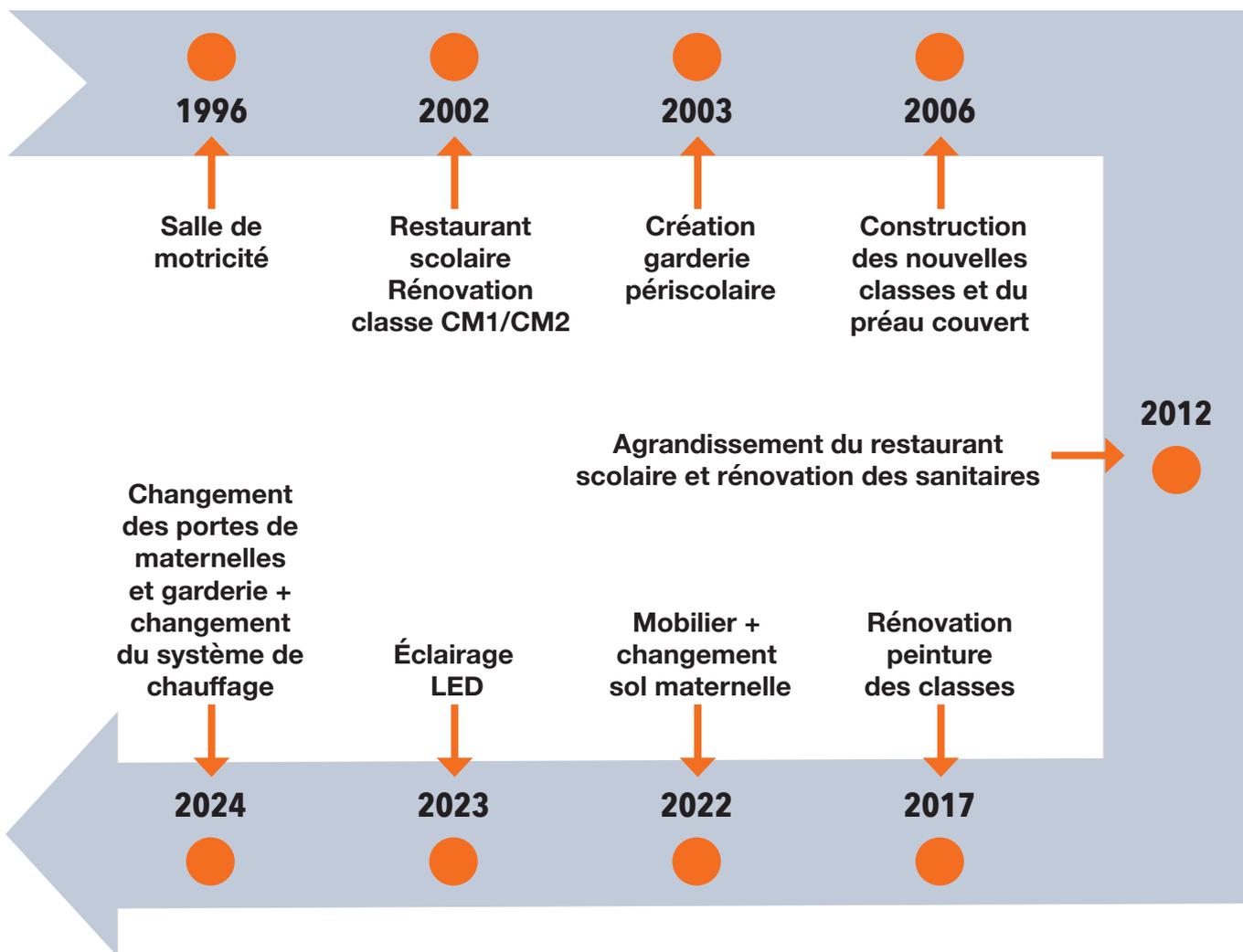
Le devenir de l'école

Aujourd'hui, comme peut en témoigner Alain Bellamy, Président du SIRPEC depuis 1995, l'école de Clévilliers est un élément clé de la valorisation de la commune. En plus de remplir son rôle éducatif, elle contribue au dynamisme local et à l'attractivité de Clévilliers pour les familles. Il est essentiel, et c'est la volonté du maire et du conseil municipal, de maintenir dans la mesure du possible les effectifs du groupe scolaire, de poursuivre le travail conjoint de notre commune et des autres membres du SIRPEC et de continuer à entretenir et améliorer les différentes structures d'accueil.



L'évolution de l'école





Bibliothèque de Clévilliers



La bibliothèque de Clévilliers est d'abord un espace de prêts de livres, très fourni, avec des albums jeunesse, des BD, mangas, documentaires, romans adultes..., abordant des sujets riches et variés. Pour les enfants, on y trouve des thèmes autour des émotions, pour aider à grandir, l'amitié, l'amour, la mort ou tout autre sujet. La bibliothécaire, Sandrine Dufour est là pour répondre au mieux à vos demandes, n'hésitez pas à lui demander conseils.

L'espace adulte s'enrichit très régulièrement avec des nouveautés en tous genres, particulièrement grâce aux adhérents avec qui les échanges sont nombreux et riches.



D'ailleurs, la bibliothèque est bien plus qu'un lieu de prêts, elle est le lieu d'échanges, de discussions et son espace, petit mais accueillant, favorise les liens entre les habitants.

Le samedi matin, on y discute plus facilement autour d'un café gourmand brioché, une petite habitude qui crée un climat ouvert, chaleureux, et de partage.



La bibliothèque propose également des animations au cours de l'année, lectures de Noël, lectures en plein air, quand les enfants racontent ..., et à venir un atelier création de bandes dessinées. Les événements sont détaillés et expliqués sur le site de la bibliothèque, <https://bibliothequeclévilliers.fr/evenements/>



N'hésitez pas à nous rejoindre, la bibliothèque est ouverte le vendredi de 17 à 19h et le samedi matin de 10 à 12h.

Les prêts de livres sont gratuits.

Pour toute information ou demande de renseignements, allez sur le site bibliothequeclévilliers.fr

on vous attend nombreux !





Escape Game

La bibliothèque propose un escape game pédagogique et divertissant
Mission Anti-Désinformation est un escape game unique qui vous permettra de :

- Apprendre à décrypter l'information et à identifier les fake news.
- Développer votre esprit critique et votre sens de l'analyse.
- Renforcer vos connaissances sur les médias et la communication.
- Vivre une aventure palpitante en équipe.

Alors, prêt à relever le défi ?



La bibliothèque vous propose deux séances tous les mercredis, l'une à 17h et l'autre à 19h.
5 euros pour les adhérents ou 10 euros par place.

L'argent récolté servira à financer l'achat de livres ou de proposer encore d'autres animations.



Après une immersion dans l'histoire,
vous rentrez dans le vif du sujet et
vous avez 1 heure
pour réussir et déjouer les plans de
personnes malveillantes !



Bien vivre ensemble



Quelques consignes

- ▶ Respect de la limitation de vitesse en agglomération
- ▶ Vigilance au stationnement gênant aux abords de l'école
- ▶ Rappel : Un chien doit être tenu en laisse et sous la surveillance de son maître
- ▶ Ramasser les déjections animales sur la chaussée, lutter contre les aboiements
- ▶ Entretenir la végétation mitoyenne ainsi que son trottoir
- ▶ Respecter les horaires de tonte et travaux bruyants prévus par arrêté préfectoral
- ▶ Partage de la route pendant les travaux des champs
- ▶ Ne pas brûler les plastiques, moquettes et les végétaux humides
- ▶ Stop aux dépôts sauvages de déchets divers (déchets vert, sacs poubelles, canettes, gravats, pneus, cartons...)



Horaires pour les travaux bruyants et tontes

Selon l'arrêté Préfectoral relatif au bruit du 3 septembre 2012 de la préfecture d'Eure et Loir.

- ▶ **Jours ouvrés** : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ▶ **Samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ▶ **Dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

L'entretien de notre village, c'est nous & vous!

Je balaie
Je désherbe,
Je déneige...

POUR GARDER MON VILLAGE PROPRE, J'ENTRETIENS MON TROTTOIR
Le nettoyage des trottoirs est à la charge du riverain, sur toute la longueur de son habitation.

CONDITIONS DE CIRCULATION

Bienvenue sur le site d'Informations routières du département de l'Eure-et-Loir.

Infos routes 28
Eure-et-Loir

Ce site est évolutif, des corrections ainsi que des ajouts y seront régulièrement effectués pour garantir une information à jour et précise.

Afin de faciliter vos déplacements au sein du département, le Conseil Départemental a mis en place un nouvel outil en ligne : inforoute28.fr

Salle des fêtes

Location	1 ^{er} mai au 14 octobre	15 octobre au 30 avril
Location salles des fêtes (Salle et cuisine)	Week-end	Week-end
Habitants de la commune	335 €	525 €
Option "chauffage"	135 €	Inclus
Habitants hors commune	580 €	840 €
Option "chauffage"	135 €	Inclus
Associations communales	1 location offerte/par an puis 100 € par location	
Cautions	200 € pour le ménage et 300 € pour les locaux et matériel	
Location de matériel (hors location de la salle)	Tables (3,10 m) 3,25 € / unité	Chaise 0,40 € / unité
Location de matériel	Mange debout (Ø 84 cm) 5,00 € / unité	

L'Agence Postale Communale



► Vente de timbres pour lettre verte, lettre internationale, lettre service plus et suivi,



► Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster : lettre verte, lettre service plus, lettre recommandée et réexpédition,



► Vente d'emballages prêt à poster pour la France, l'Europe, l'Outre-Mer et le Monde,



► Vente d'emballages carton à affranchir.



► Vente de certaines pièces de la monnaie de Paris.

Mais c'est aussi :

Affranchissement et envoi de lettres (courrier classique, avec recommandé, suivi, etc.),

► Affranchissement et envoi d'un colis : jusqu'à 10 kg et 2 mètres de long,

► Retrait de colis et de lettres recommandées en instance sous 15 jours,

► Création carte pro,

► Dépôt et retrait d'espèces et dépôt de chèques sur vos comptes de la banque postale,

► Procuration,

► Contrat de réexpédition : activation, renouvellement, modification, résiliation.

Cimetière

Note d'information



Comme de nombreuses autres communes, la commune de CLÉVILLIERS tente d'améliorer la gestion de l'espace réservé au cimetière, afin de pouvoir y accorder de nouvelles concessions, de lui donner un aspect plus accueillant et de reconstituer ses archives. La Municipalité a décidé de recenser les sépultures délaissées existantes dans les cimetières, puis de mener une procédure de reprise de ces concessions abandonnées.

Ceci se fera dans le respect le plus strict de la légalité.

Ce document est destiné à mieux informer les familles sur chacun des points particuliers de cette opération.

LES CONCESSIONS RÉPUTÉES ABANDONNÉES :

Selon la législation, la commune peut reprendre une sépulture centenaire ou perpétuelle

- ▶ ayant plus de 30 ans d'existence,
- ▶ dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis moins de 10 ans,
- ▶ qui présente un état d'abandon constaté, 2 fois à 1 an d'intervalle.

Les textes précisent seulement que cet état est apprécié par le Maire et fait l'objet de deux constats contradictoires avec les familles, à un an d'intervalle.

Les familles disposent donc d'un délai de 1 an à partir du premier constat pour réaliser la remise en état. Elles peuvent également abandonner leurs droits sur la sépulture en remplissant une déclaration de désistement. Les ayants-droits connus sont avertis par lettre recommandée un mois avant les constats, dont le procès-verbal leur est notifié par la même voie.

À l'issue de ces 1 an, si aucune amélioration n'est constatée, ces emplacements redeviennent la propriété de la commune, qui peut alors, selon leur état :

- ▶ soit les réhabiliter pour conserver le patrimoine et la mémoire de la commune
- ▶ soit les détruire, pour éviter tout risque d'accident.

La présente note affichée aux portes du cimetière et de la Mairie a pour but d'informer le plus largement possible les concessionnaires.

Sur les sépultures concernées une plaque portant l'inscription :

« Cette concession est susceptible d'être reprise. » S'adresser en Mairie.

Sera apposée. Le premier constat d'abandon sera fixé ultérieurement et ce n'est qu'à partir de cette date que le délai de 1 an commencera à courir.

TARIFS DES CONCESSIONS

CONCESSIONS	Tarif
Trentenaire	70.00 €
Droit de superposition	35.00 €
Cinquantenaire	100.00 €
Droit de superposition	50.00 €
Perpétuelle	
Droit de superposition	130.00 €

CONCESSION «CAVURNE»	Tarif
Trentenaire	50.00 €
Cinquantenaire	70.00 €
* Droit de dépôt d'une urne supplémentaire 50% du montant du tarif en vigueur de la concession correspondante	

Wilelec

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 58 41 51 25



Wilfrid PETIT - 36 Allée des charmes - 28170 Favières
wilelec28@gmail.com -  wilelec -  wilelec28170



NOS LOCATIONS DE MATERIEL

NOUVEAU



NKMS est une jeune entreprise Clévilloise spécialisée dans le matériel BTP et de maintenance. Nous proposons, aux particuliers comme aux professionnels, du petit matériel à la location.

Nos locations :

- mini-pelle 1.8T
- broyeur de branches Ø10cm
- brouette sur chenille thermique
- voiturette électrique avec benne
- balayeuse thermique
- mini-crible vibrant

...

Vous retrouverez l'ensemble de nos matériels disponibles à la location sur notre site internet www.nkms.fr ou sur LeBonCoin

NKMS

Au centre de votre maintenance

13 rue du Château 28300 CLEVILLIERS
02.37.18.11.36 - nicolas@nkms.fr
www.nkms.fr

Infos santé



J'agis pour le don de Moelle Osseuse



Un don de moelle osseuse est simple comme un don de sang car ce n'est pas un don d'organe, il faut avoir entre 18 et 35 ans pour se préinscrire sur :

https://www.dondemoelleosseuse.fr/se_preinscrire

Cela permet à une personne atteinte d'une maladie grave du sang comme les leucémies, les lymphomes, les aplasies médullaires, etc..., qui n'a plus de défense immunitaire et parfois enfermée dans une chambre d'hôpital sans pouvoir ouvrir la fenêtre, ni se balader dans les couloirs, ni embrasser ses enfants d'avoir une chance de guérison.

Ce don n'est ni douloureux, ni risqué. Dans 80% des cas, le don de moelle osseuse se fait par prélèvement sanguin : carte d'identité biologique qui détermine la compatibilité avec le patient.

S'inscrire comme donneur de moelle osseuse est un acte altruiste, volontaire, gratuit et totalement anonyme : le donneur ne connaîtra pas l'identité du patient receveur, et inversement.

Plus de donneurs, c'est plus de vies sauvées.



J'agis pour le don du sang



Le don du sang est vital : un accident de la route, une hémorragie lors d'une opération ou un cancer, cela peut arriver à tout le monde.

Il permet de prélever en même temps et en 10 mn seulement, tous les composants du sang. Il faut avoir entre 18 et 70 ans révolus et vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et 4 fois par an pour les femmes.

Votre don peut se faire en Maison du don ou en collectes mobiles, prendre rendez-vous sur : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Ce n'est pas si dur de sauver des vies

État civil



Naissances

HERNY Jahia - 16 janvier

LESAGE Angelina - 27 avril

JUVIN MISCHLER Séréna - 28 août

BORDIER Mylan - 05 septembre

BAVIÈRE Constance - 16 septembre

BESNARD BALCERZAK Anton - 31 octobre



Mariages

BURY Alison et GAUDET Thomas - 17 février

RAGNET Nathalie et LE BAIL Jean-Marie - 03 août

NEYDER Samantha et DORON Thomas - 24 août



Décès

LEGRAND Estelle - 04 janvier

Assistantes maternelles



BURY Christine

6 rue du prieuré des Chaises
28300 Clévilliers
06.77.53.44.71
02.37.32.54.73

MOUTET Laurianne

20 rue Florence BENOIST
28300 Clévilliers
07.50.22.59.96

DOS SANTOS Delphine

8 rue du Friche
28300 Challet
02.37.32.53.68
06.37.89.67.89

MOULIN Lucie

17 rue des Vaux Creux
28300 Briconville
06.56.70.06.02

BLANC Maëva

7 rue de Tessouville
28300 Briconville
07.82.01.57.30



ASSMAT28EURELIEN.FR
<https://assmat28.eurelien.fr/>



Maison des Enfants
Relais Assistants Maternels
3, rue du Puit Drouet
28000 Chartres
Tél. 02 36 67 30 20

mail : relais-assistantes.maternelles@agglo-ville.chartres.fr



Mutuelle des chasseurs

Tous les membres de la « mutuelle des chasseurs de Clévilliers » vous souhaitent une excellente année 2025.



Les membres de la mutuelle des chasseurs remercient les propriétaires et exploitants qui nous laissent chasser sur leurs terres.

Dans de nombreux cas, les sociétés de chasse communales disparaissent par suite d'un remembrement.

Les Jardins de Seresville

Cueillette
radis, salades, fraises, pommes, courgettes, tomates...c'est vous qui cueillez vos fruits & légumes extra frais & de saison.

La boutique
viandes et fromages fermiers, charcuterie artisanale, épicerie, boissons... : tous les meilleurs produits de la région sont là!

consultez le calendrier des récoltes : cueillettedeseresville.fr

COMMENT VENIR chez nous

CD 5101 Seresville
28300 Mainvilliers
07 84 55 18 45

les RDV du jeudi
arrivages en direct du producteur

Charcuterie artisanale
ferme de la Bouverie
Boucherie et crèmerie
les Éleveurs de la Charentonne
Volailles
ferme de la Belvinière
Crèmerie
ferme de l'étoile
Fromage au lait de vache
Châtillon en Dunois

NOS HORAIRES d'ouverture

LUNDI 14:30 - 18:30
MARDI > JEUDI 9:30 - 12:00 14:30-18h30
VENDREDI - SAMEDI 9:30 - 13:00 14:00-18h30

CUEILLETTE
fruits & légumes de saison

BOUTIQUE
produits fermiers & locaux

cueillettedeseresville.fr

Téléthon

Bonjour,

L'association Ensemble donnons la force aux 3 Ma' a été créée en 2023 dans le but de sensibiliser le plus grand nombre à l'échelle de notre commune et ses alentours aux handicaps visibles et invisibles, notamment aux maladies neuromusculaires et à l'endométriose. Des maladies évolutives, handicapantes et incurables à ce jour.

Cette association n'a pas pour but de soutenir uniquement Marine, Mathilde toutes deux atteintes d'une myopathie des ceintures et Manon atteinte d'endométriose mais bien de prendre leurs expériences respectives comme exemple pour illustrer le combat des personnes en situation de handicap.

Notre but est d'accueillir, aider, renseigner et sensibiliser le plus grand nombre.

Nous avons organisé le 16 novembre 2024, une journée au profit du Téléthon, regroupant un marché de producteurs et des animations organisées par les associations Famille rurales Challet, Clévilliers, Briconville et Entrechats et arabesques.

L'objectif de cette journée est de récolter des fonds pour le Téléthon, afin de financer la recherche médicale, un meilleur accompagnement des malades et la sensibilisation aux maladies neuromusculaires de manière ludique.

Nous avons pour projet en 2025 d'organiser, en plus de la journée pour le Téléthon en fin d'année, une journée au profit de la lutte contre l'endométriose au printemps !

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour nous apporter des idées et nous aider à organiser ces journées, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Christelle Rousseau, présidente de l'association Ensemble donnons la force aux 3 Ma'

mail : telethon.clevilliers@gmail.com

Tel : 06 13 22 85 73



ASSOCIATION DES
PARENTS D'ÉLÈVES
LES CLÉVILLOUPS

Association de Parents d'Élèves

L'équipe se renouvelle ! Nous sommes heureux d'accueillir 2 nouvelles membres, bienvenue à : Typhaine et Loriane ! L'APE compte désormais sept membres avec Marine (Présidente), Margaux (Trésorière), Mégane, Gaël, Typhaine et Loriane.

Cette année nous avons acheté des jeux de société pour chaque classe que nous avons remis lors la journée « L'APE fête Noël ». À cette occasion, chaque élève a reçu une boule en bois de Noël personnalisée.

Au cours de la kermesse, il a été remis aux élèves de CM2 un bon d'achat ainsi qu'une médaille en bois personnalisée pour leur passage en 6^{ème}.

À vos agendas 2024/2025

18/10/24 Vente de gâteaux Saint Michel	
13/12/24 L'APE fête Noël	
08/03/2025 C'est Carnaval !	
30/03/2025 LOTO	
24/06/2025 Kermesse nocturne	

Et bien d'autres actions et ventes organisées dans l'année !

Cette année, nous participerons financièrement au voyage scolaire de la classe de CE2, et nous soutiendrons les projets pédagogiques de l'équipe enseignante (école dehors...).

Nous remercions tous les enseignants pour leur investissement auprès de nos enfants, la municipalité et les parents d'élèves bénévoles pour leur aide généreuse lors des diverses actions menées.

Contacts :

E.mail : ape.clevilliers@gmail.com

Page Facebook : Ape clévilliers

Familles rurales Clévilliers - Challet - Briconville

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour un voyage de relaxation et de découverte de soi et vous préparer à lâcher prise en pratiquant le Hata Yoga.

Vous pouvez également pratiquer des cours de fitness pour maintenir votre forme physique et augmenter votre endurance et surtout favoriser un état d'esprit positif.



Séance yoga Véronique
Lundi 10h à 11h15



Séance Yoga Mylène
Mercredi 19h 45 à 21h



Séance Fitness Margaux
Mardi 20h30 à 21h30

Si vous avez envie de vous investir au sein du Conseil d'Administration, vous êtes les bienvenus.

Contacts : Annie RENARD, Présidente 06.61.69.76.16
Jane CHAUVRON, Trésorière 06.71.81.71.03
Isabelle ANSEAUME, Secrétaire 06.27.81.25.52

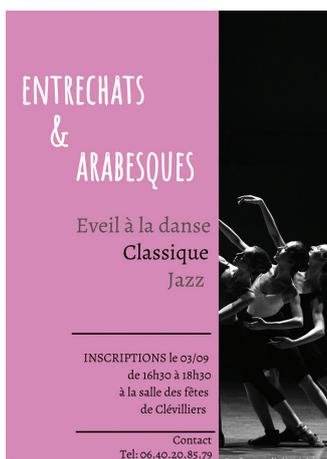
Nous remercions chaleureusement la commune de CLEVILLIERS de mettre leur salle des fêtes à notre disposition pour ces activités sportives.

L'Association s'est mobilisée pour le Téléthon, le Samedi 16 Novembre 2024, avec l'Association «Ensemble donnons la force aux 3 MA» en organisant une marche solidaire.

Nous remercions les participants dont le soutien a été essentiel à la réussite de cet évènement qui a permis de récolter 96€. À cela, s'ajoute un don de 100€ de l'association Familles Rurales et l'intégralité a été reversée à l'AFM Téléthon pour financer la recherche.

Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de fin d'année et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2025.

Les membres du Conseil d'Administration



Entrechats

L'association Entrechats et Arabesques a participé au Téléthon de Clévilliers le samedi 16 novembre de 15h30 à 16h avec une démonstration.

Le dimanche 17 novembre nous avons organisé notre 1^{er} stage de danse orientale à la salle des fêtes de Chêne Chenu ouvert à tous dès 8 ans.

En décembre le Père Noël nous a rendu visite.

Samedi 24 mai 2025, gala de danse à la salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais.

Il est toujours possible de s'inscrire aux cours de danse.

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de CLÉVILLIERS-CHALLET vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



Avec une stagnation des interventions, le centre de secours est toujours à la recherche de nouvelles recrues.

Notre effectif de 7 sapeurs-pompiers vient de passer à 8 avec le recrutement d'un jeune sapeur-pompier de CLÉVILLIERS et un nouveau dossier de recrutement est en cours. Deux nouveaux JSP viendront nous rejoindre courant 2026. C'est un très bel espoir de maintenir les secours de proximité et nous constatons que la jeune génération vient grossir nos rangs.

Nous ne relâchons pas nos efforts et nos portes sont ouvertes à tout candidat de 16 à 55 ans. Une section de jeunes sapeurs-pompiers regroupant JOUY/MAINTENON et CHALLET accueille vos enfants de 12 à 17 ans pour les former.

Pour répondre à vos appels et à vos besoins, nous avons aussi besoin de vous, REJOIGNEZ-NOUS.

Pour toute candidature :



Contact : Lieutenant AUDUREAU : 06 21 44 40 10 ou audureau.didier@neuf.fr



- **Charpente traditionnelle**
- **Rénovation**
- **Constructions à ossature bois**
- **Colombages**

6 rue de Saint Germain, La Bréqueille, 28300 CLÉVILLIERS
www.megacharpente.fr / 02.37.32.02.86



Comité des fêtes

Il n'y a plus de mots pour vous remercier de votre participation à nos différents évènements de l'année 2024, c'est pour cette raison que nous n'allons pas faire de blabla mais seulement...

Un grand merci à tous

Vide grenier :



Fête nationale :



Course à pieds :



Spectacle de Noël :



Et si vous avez envie de participer au comité des fêtes sachez que vous êtes les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre par le biais de notre site Facebook : comite fêtes cleவில்liers par le biais de la mairie en donnant vos coordonnées ou encore par le biais de notre adresse mail : comitedesfetescleவில்liers@gmail.com

PIZZA
Village

06 63 28 33 39

page facebook : pizza village faites votre "choix"

NOS EMPLACEMENTS

Tous les soirs à partir de 18h30 sous couvre-feu

Lundi (semaines impaires) : CHALLET (à l'arsenal)

Mardi : NERON (face à l'école)

Mercredi : CLEVILLIERS (devant l'église)

Jeudi : VILLIERS LE MORHIER (place de l'église)

Vendredi : CHARTAINVILLIERS (la Grand' Ferme - devant la Salle des fêtes)

Règlement uniquement
chèques ou espèces
ne peut être sur la voie publique

Amicale sportive Clévilliers Bailleau L'Évêque



Que de nouveautés pour cette nouvelle saison avec notre équipe senior et un nouveau bureau.

Une nouvelle secrétaire, trésorière ainsi que d'autres bénévoles pour accompagner le fidèle président Xavier. Une nouvelle équipe pour dynamiser le club aussi bien sportivement qu'associativement de manière à développer des fonds.

Notre souhait est de rapprocher les membres sportifs, bénévoles et familles de façon à faire vivre sportivement notre commune ainsi que les communes voisines, sans oublier nos ententes avec Lèves et Tremblay les villages.

Pour encore plus de convivialité, une buvette à vue le jour lors de nos événements à domicile avec la vente de gourmandises et de boissons chaudes pour le plaisir des petits et des grands.

En octobre 2024, l'ASCB a fêté son premier halloween pour le plaisir de nos petits licenciés, merci aux familles pour leurs aides et conseils, nous comptons sur votre enthousiasme pour nos prochains événements :

- ▶ Le 17 janvier 2025, soirée dansante repas à thème créole.
- ▶ Un stage foot pendant les vacances d'avril
- ▶ Le week-end de la pentecôte, un tournoi pour les U6/U9/U11/U13 et U18, avec un tournoi semi nocturne pour les équipes UFOLEP.
- ▶ Un méchoui pour la fin de saison.

N'hésitez pas à vous tourner vers nous pour plus de renseignements, et à venir encourager nos équipes lors des matchs au stade Max Lebois à Clévilliers : **coordonnées de M. GARANGER Xavier 06 29 82 01 31, adresse mail 504939@lcfoot.fr.**

En espérant vous accueillir et partager d'agréables moments avec vous tous.

Le bureau de l'ASCB, ses licenciés, sponsors et ententes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

Xavier, Aurore et Kelly





Mairie

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 96 22

Courriel : mairie.clevilliers28@gmail.com

www.clevilliers.fr

Courriel : sirpec28@gmail.com



CIVOX application mobile

► Les alertes et notifications de votre mairie en temps réel.

► Consultez les dernières actualités locales.

Secrétariat ouvert au public

► mardi : 15h00 à 18h30

► vendredi : 15h00 à 19h00 (permanence Maire ou élus)

Agence Postale Communale



rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 91 57

Email : ap.clevilliers@laposte.fr

Ouvert au public

► Lundi : 13h30 à 18h00

► Mercredi : 9h00 à 12h00

► Jeudi : 8h15 à 11h30

► Vendredi : 13h45 à 18h00

► Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) : 9h00 à 12h00

Levée du courrier du lundi au samedi à 9h00

École

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

☎ 02 37 23 90 38

Courriel : ec-prim-clevilliers-28@ace-orleans-tours.fr

Bibliothèque

rue du stade 28300 CLÉVILLIERS

Bibliothèque ouverte au public

► vendredi : 17h00 à 19h00

► samedi : 10h00 à 12h00

Courriel : bibliothequeclevilliers@gmail.com

www.bibliothequeclevilliers.fr

Assistante Sociale

Permanence en mairie le troisième mardi du mois. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec le secrétariat de direction de l'action sanitaire et sociale.

☎ 02 37 23 52 00

S Y N E L V A

Accueil téléphonique

☎ 02 37 91 80 00

du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Dépannage électricité

☎ 02 37 91 80 20

Dépannage gaz

☎ 02 37 91 80 23

Chartres Métropole Eau

13 rue Henri Poincaré 28000 CHARTRES

☎ 02 34 43 90 22

Courriel : contact@cmeau.com

www.cmeau.com



Guichet Unique



CHARTRES
MÉTROPOLE

Place des halles – 28000 Chartres

☎ 02 37 23 40 00

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h30

Courriel : contact@ville-chartres.fr

France services



France
services

Tremblay-les-Villages

5 rue de Châteauneuf – 28170 Tremblay-les-Villages

☎ 02 37 65 28 18

Ouvert au public

► Lundi et vendredi : 8h30 à 12h15

► Mardi et jeudi : 8h30 à 12h15 et 14h00 à 17h00

► Mercredi : 8h30 à 12h30 et 16h00 à 19h00

► Samedi : 8h30 à 12h30

Paroisse de Maintenon Saint Yves des trois vallées



28 rue Maunory 28130 MAINTENON

☎ 02 37 43 90 22

www.paroissemaintenon.com

Horaires d'ouverture des déchetteries



CHARTRES
MÉTROPOLE

www.chartres-metropole.fr



0 800 22 20 36

Service & appel
gratuits